

*Journée technique d'information et de retour
d'expérience de la gestion des sols pollués –
2017*



Méthodologie SSP

Mise à jour des textes en 2017

Christian VINCQ
DGPR – Bureau du sol et du sous-sol



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



30 novembre 2017

NOTE DU 19 AVRIL 2017

> Réaffirmation du principe de gestion selon l'usage

- Évaluation du risque sanitaire fondé sur la connaissance approfondie des milieux d'exposition
- Appréciation au cas par cas au plus près des réalités de terrain

> Rappel du rôle central donné à la faisabilité technique et à l'approche coût/avantage

> Importance donnée aux référentiels de normalisation et à la certification

La révision de la méthodologie en 2017

Le 19 avril 2017, l'Agence nationale de la pollution des sites et sols pollués a tenu sa réunion de la méthodologie nationale en 2017 qui a permis de mettre à jour les principes de gestion des sites et sols pollués en France. C'est l'occasion de revenir sur les principes de gestion des sites et sols pollués en France.

Retour des documents sur le site de l'Agence
<http://www.agence-nationale-pollution-sites-et-sols-pollues.fr/>
 Note du 20 avril 2017 : https://drive.google.com/file/d/1G0T7G0Lw_A202d/view
 Fiche méthodologie : http://www.milieux.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/milieux_2017.pdf
 Texte introduit : http://www.milieux.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/milieux_2017.pdf

Les principes fondamentaux de la gestion des sites et sols pollués ont été réaffirmés, en particulier la réaffirmation des sites suivant leur usage et des projets d'aménagement. La priorité est donnée à la préservation de la santé et à la sécurité de la population.

La méthodologie prévoit l'utilisation de méthodes techniques. Elle prend en compte des sites de caractéristiques diverses, industrielles et agricoles, militaires ou de loisirs. Elle offre une approche à la fois quantitative et qualitative de la gestion.

Pour protéger le plan de gestion, une étude préalable d'expertise de la pollution est menée. Elle est complétée, si le plan de gestion est complexe, par une étude de faisabilité et par une étude de coût/avantage.

La certification française de la gestion des sites et sols pollués est un référentiel de gestion des sites et sols pollués qui prend en compte différents niveaux de gestion des sites et sols pollués.

La politique nationale de gestion des sites et sols pollués

La politique nationale de gestion des sites et sols pollués repose sur le principe de gestion des sites et sols pollués en fonction de leur usage et des projets d'aménagement. Elle est fondée sur les principes de gestion des sites et sols pollués en France.

La méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués, adoptée en 2017, confirme les objectifs précédemment établis, ajoutant toutefois de nouveaux principes de gestion des sites et sols pollués.

- la distinction entre les pollutions actuelles et futures, associée à une prise en compte du principe de prévention et de réparation, et les pollutions potentielles ;
- la prise en compte de l'usage et des projets d'aménagement ;
- la prise en compte de la faisabilité technique et des coûts ;
- la prise en compte de la santé et de la sécurité de la population ;
- la prise en compte de la préservation de l'environnement et des ressources ;
- la prise en compte de la préservation de la santé et de la sécurité de la population ;
- la prise en compte de la préservation de l'environnement et des ressources ;

La méthodologie présente de façon détaillée les principes, outils de gestion (système conceptuel, interprétation de l'état des milieux, plan de gestion...), les indicateurs de suivi, les procédures de gestion, les modalités de suivi et de contrôle, les modalités de suivi et de contrôle, les modalités de suivi et de contrôle.

La certification française de la gestion des sites et sols pollués est un référentiel de gestion des sites et sols pollués qui prend en compte différents niveaux de gestion des sites et sols pollués.



Photographie © Yves Toullec - Lesmarchés - Agence



Photo Agence

Méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués

Ministère de la Transition écologique et solidaire



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Christian VINCQ – DGPR - BSSS

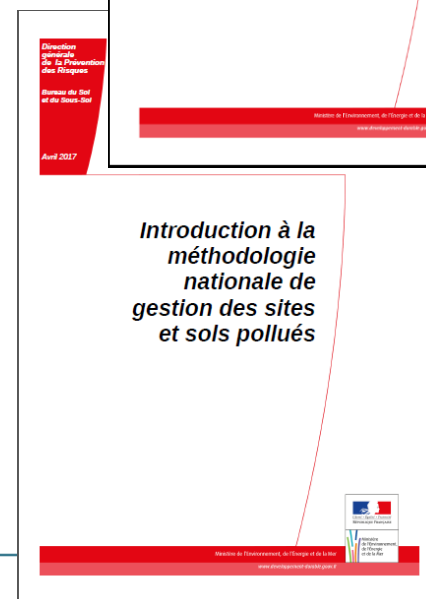
MISE A JOUR DE LA METHODOLOGIE SSP

> Objectifs principaux de la mise à jour

- Actualisation intégrant l'évolution des connaissances et l'utilisation de nouvelles méthodes de diagnostics et d'analyses
- Consolidation des points forts des modalités de gestion des sites et sols pollués développées en France (reconduction des démarches IEM et PG)

> Ajouts notables

- Phase d'ingénierie de dépollution
- Gestion des anciens sites miniers



DEMARCHES APPROFONDIES

> Meilleure prise en compte du contexte présent et futur des sites à réhabiliter

- La priorité aux mesures et aux constats de terrain pour lever les doutes
- L'identification des enjeux à protéger selon les objectifs de réaménagement

> Démarches réfléchies, progressives et itératives

Les outils de gestion des sites et sols pollués	Les outils de gestion des sites et sols pollués	Les outils de gestion des sites et sols pollués
<p>L'analyse de l'état des milieux</p> <p>Une première étape incontournable est d'établir un bilan factuel de l'état des milieux du site et de l'établir les liens entre les sources de pollution, les voies de transfert et les enjeux à protéger (population, ressources et...).</p> <p>Cette analyse, appelée « analyse conceptuelle », repose d'abord sur une collecte d'informations issues des données historiques et documentaires, des données de compréhension des milieux, la visite du site, puis sur des investigations portant sur les différents milieux. La qualité de ces données doit permettre d'établir un schéma conceptuel solide et robuste, en vue d'orienter les actions de gestion ou d'ajuster des enjeux et les usages actuels du site.</p> <p>Cet état est régulièrement mis à jour selon les connaissances acquises tout au long des études.</p>	<p>Le plan de gestion</p> <p>Le plan de gestion peut être mis en œuvre dans différentes situations pour valider l'air encore possible à tirer sur le site des milieux existants d'origine, les usages existants d'origine et une réutilisation possible, ou lors de projets de réhabilitation d'anciens terrains industriels.</p> <p>Document d'orientation, il vise à établir les différents scénarios de réhabilitation. Une analyse de risque « résiduelle » (AR) est réalisée pour des scénarios se rapportant aux usages réhabilités des sites.</p> <p>Dans ce contexte, la méthodologie présente de nouveaux outils permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de mieux définir les sources de pollution et pollutions concernées par des méthodes d'interprétation cartographiques de la mise en œuvre d'un site réhabilité ; • de définir des objectifs de réhabilitation en tenant compte des caractéristiques des pollutions et des milieux, des objectifs de qualité des milieux, de l'état de l'usage de réhabilitation des sites, d'identifier une dégradation significative de la qualité des milieux réhabilités ; • d'élucider les enjeux, avantages / inconvénients des différents scénarios, réglementés et non réglementés ; • de réaliser des démonstrations théoriques argumentées pour l'attribution des scénarios envisagés (réhabilitation par isolation / traitement de tout ou partie de la pollution) ; • de proposer au maître des solutions de gestion valide et nécessaire par des outils de flexibilité et de robustesse. <p>Le plan de gestion présente l'ensemble de ces résultats, ainsi que les mesures de surveillance et de contrôle à mettre en œuvre pour évaluer de l'efficacité des mesures de gestion en phase travaux.</p>	<p>L'ingénierie de dépollution</p> <p>C'est la dernière étape de la méthodologie. Elle est composée de deux phases, la phase de conception des travaux et la phase de leur réalisation.</p> <p>Le plan de conception des travaux est établi afin d'aboutir les projets de réhabilitation. Il fait le lien entre la phase AR et le cahier des charges pour les travaux. Ces outils de flexibilité et de robustesse ont été développés pour être adaptés à la situation de terrain.</p> <p>Les objectifs attendus sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • valider les scénarios de gestion ; • définir les dimensions des traitements de traitement ; • définir les bases techniques du dossier de consultation des entreprises. <p>Après la conception, en phase réalisation, l'ingénierie de dépollution concerne le suivi des travaux jusqu'à la phase de réception. Ces contrôles permettent de vérifier que les mesures de gestion mises en œuvre sont réalisées conformément aux dispositions prévues. Ils sont contrôlés dans le dossier de réhabilitation avec le rapport de fin de travaux et l'AR de validation des travaux.</p>
<p>L'interprétation de l'état des Milieux (IEM)</p> <p>L'IEM permet d'expliquer la complexité des milieux et des pollutions concernées sur un site avec ses usages (usage résidentiel, usage de culture ou autre, usage agricole, etc.) et de définir les enjeux, priorités, actions, usages des milieux réhabilités. Les résultats des diagnostics réalisés sont comparés aux différentes valeurs fournies par la méthodologie et orientent les actions nécessaires.</p> <p>Sur la base de ces résultats, l'IEM va permettre d'identifier les milieux d'assainissement qui ne nécessitent aucune action particulière, en plus de ceux considérés à même en phase des actions immédiates, voire la mise en œuvre de mesures de plan de gestion.</p>	<p>La démarche d'interprétation de l'état des Milieux.</p>	<p>Exemple de mise en fonctionnement (site en phase et efficacité des mesures de gestion).</p>



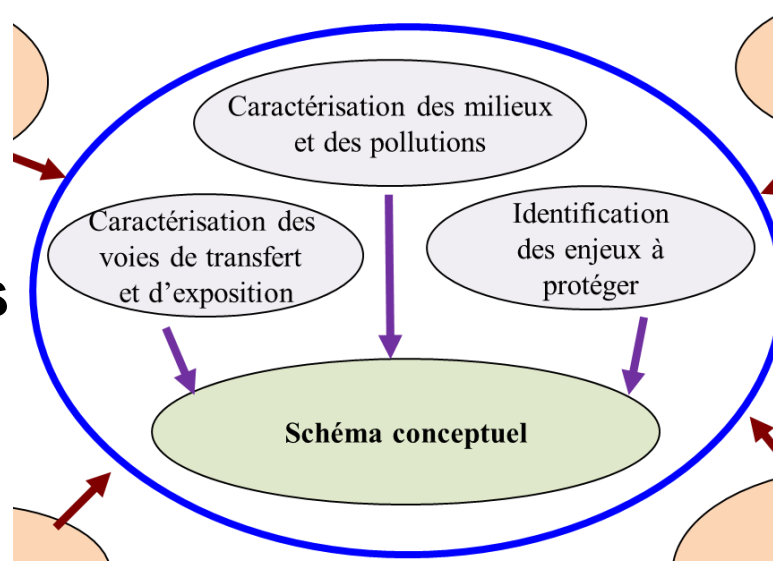
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Christian VINCQ – DGPR - BSSS

EVOLUTION DES SAVOIR-FAIRE

> Développement et amélioration des outils de diagnostics de caractérisation des milieux, des voies de transfert et d'exposition

> Amélioration des outils de recherche des origines des sources de pollution et de leur étendue



→ Mieux caractériser les sources de pollution, délimiter les pollutions concentrées et déterminer leur impact sur l'environnement

UTILISATION DE SEUILS DE REFERENCE

> Définition de seuils de référence pour les diagnostics

- Comparaison à des valeurs de gestion : environnement local témoin, valeurs réglementaires (ANSES) ou autres référentiels (HCSP)
- Proposition de valeurs d'analyses de la situation (VGAI, valeurs de référence dans les sols ou dans l'air ou encore dans l'alimentation

➔ Valeurs repères et non seuils de dépollution



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Christian VINCQ – DGPR - BSSS

PLAN DE GESTION CONSOLIDE

> Concevoir des plans de gestion proposant des solutions (au moins 2 scénarios)

- en cohérence avec le site et son contexte (géologique, géographique, hydrogéologique, ...)
- donnant la priorité à l'élimination des pollutions à la source
- réalisables économiquement et techniquement :
 - produire des bilans coûts/avantages étayés pour l'ensemble des solutions envisageables
 - présenter des scénarios de gestion validés par des essais de faisabilité / traitabilité



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Christian VINCQ – DGPR - BSSS

INGENIERIE DE DEPOLLUTION

> Plan de conception des travaux – objectifs principaux :

- valider les scénarios du PG et sécuriser les suites données en faisant appel à des compétences spécifiques (essais en laboratoire ou sur le terrain)
- dimensionner les travaux, leurs délais et leurs coûts

La phase de conception prend en compte toutes les études nécessaires à la rédaction du cahier des charges en vue de la consultation des entreprises de travaux.

> Réalisation des travaux

La phase de réalisation concerne suivi de l'exécution des travaux et leur réception. Les contrôles de mise en œuvre des mesures de gestion sont consignés dans le rapport de fin de travaux.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

→ dossier de récolement intégrant une ARR actualisée

Christian VINCQ – DGPR - BSSS